



# L'école haut-alpine

Imprimé au siège de la section  
CPP N° 0210 S 05506  
Directeur de la publication :  
Geoffroy CHEVALIER  
Tél. : 04 92.53.45.28  
Fax : 04 92 53 78 84  
ISSN 1266-6548  
Mensuel - Prix au N° 0,76 €

Sommaire	
Edito	p. 1
Modalités de vote	p. 2
Bulletin de vote	p. 3

Dispensé de timbrage **GAP C.T.C.**

**L'École Haut-Alpine**  
Bourse du Travail - Place Grenette  
BP 42  
05002 Gap Cedex  
<http://05.snuipp.fr/>



Déposé le vendredi 05 octobre 2007

## Vote d'orientation

## chacun vote et s'exprime

Tous les textes adoptés  
au congrès national du SNUipp :  
- textes d'orientation  
- modalités de vote  
dans le supplément au n°302 de  
fenêtre sur cours.

Dans ce bulletin, vous trouverez uniquement  
le matériel de vote.

Vous pourrez trouver sur le site du SNUipp  
05 les contributions des 5 tendances.

### Edito

Le congrès national du SNUipp s'est tenu en juin dernier à Nevers.

Le supplément de Fenêtres sur Cours vous en rend compte en publiant les textes adoptés. Nous savons que leur lecture n'est pas évidente, mais permettre à chacun d'avoir tous les éléments de choix est une garantie de transparence et de démocratie.

Après les débats et les votes émis lors des congrès départementaux, puis du congrès national, l'ensemble des syndiqués ont à nouveau l'occasion de s'exprimer en donnant leur appréciation sur l'orientation du SNUipp au travers des cinq textes présentés par les courants de pensée.

Aussi, plus vous serez nombreux à vous exprimer, plus le SNUipp sera à l'image de ses syndiqué-es...  
Alors, votez.

# Modalités de vote

## Comment voter ?

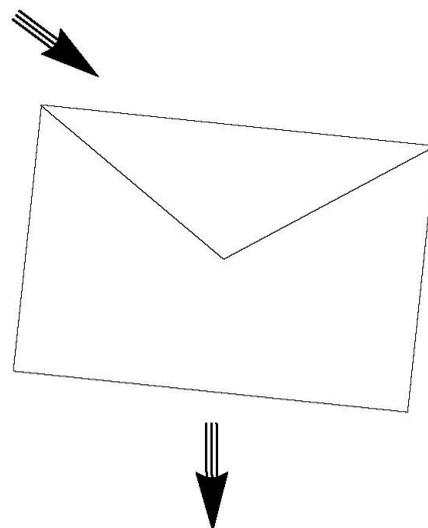
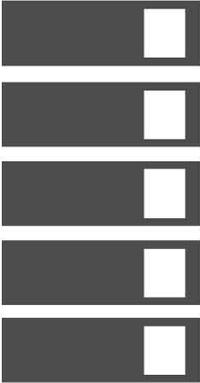
**Attention, vous avez reçu le matériel de vote en double (par fenêtres sur cours et par ce bulletin). Quel que soit le matériel que vous utilisez, ne votez qu'une seule fois !**

Le bulletin de vote à découper (dernière page) est à insérer dans l'enveloppe vierge qui elle même sera insérée dans l'enveloppe imprimée que vous devez renseigner complètement et signer.

Votez dès réception de ce bulletin. Pour être pris en compte, votre vote doit être parvenu à la section départementale le 24 octobre au plus tard.

Bulletin de vote

SNUipp  
Vote sur les contributions de tendances  
Scrutin du 4 au 24 octobre 2007



**A compléter impérativement sans oublier de signer**

NOM :  
Prénom :  
École ou établissement :  
Signature :

ECOPLI **T**  
M 30 g  
PERMANENT

**SNUIPP 05**  
AUTORISATION 30474  
05019 GAP CEDEX

**SNUipp**  
**vote sur les contributions de tendances**  
**scrutin du 4 au 24 octobre**

**Unité et Action**

**École Émancipée**

**Ensemble  
Emancipation**

**Pour la Reconquête d'un  
syndicalisme indépendant**

**Front Unique**